

**EVINRUDE®  
Johnson®**



**BRP US Inc.**  
250 Sea Horse Drive  
Waukegan, IL 60085  
Telephone (847) 689-7090  
Fax (847) 689-6902  
www.brp.com

# AVIS DE RAPPEL DE SÉCURITÉ

Le 22 mai 2006

Au propriétaire enregistré d'un moteur  
*Johnson®*,

**Nous vous transmettons cet avis conformément aux dispositions du *Federal Boat Safety Act* et des autres lois et règlements en vigueur.**

Cet avis vous est envoyé parce que vous avez récemment acheté un moteur hors-bord Johnson visé par ce rappel. Il s'agit d'une **NOUVELLE** campagne de sécurité. Votre moteur hors-bord Johnson doit subir une inspection, **même si récemment, au cours des 24 derniers mois, vous en avez fait remplacer l'ECM.**

MODÈLES VISÉS		
Année de modèle	Modèles	Numéro de série
2004 (SR)	200/225 ch	TOUS
2005 (SO)	200/225 ch	
2006 (SD)	200/225 ch	
L'ECM de tous les moteurs hors-bord à quatre temps Johnson de 200 et 225 ch 2004, 2005 et 2006 doit être remplacé.		

## Quelle est la raison de cet avis ?

BRP US Inc. aux États-Unis et Bombardier Produits Récréatifs inc. au Canada (collectivement appelée « BRP ») ont entrepris de leur propre chef une campagne de rappel des moteurs hors-bord Johnson 2004, 2005 et 2006. Nos dossiers nous indiquent que vous possédez un des produits BRP visés.

## Quel est le problème ?

Les démarrages difficiles peuvent provoquer une accumulation de carburant près de l'orifice d'admission du moteur. Une telle accumulation, combinée à des ratés au démarrage, peut provoquer un grave retour de flamme risquant d'endommager le collecteur (admission d'air). Si le collecteur se brise, le capot du moteur peut se détacher et blesser quelqu'un. Le moteur pourrait ne pas démarrer ni fonctionner si son collecteur est endommagé.

**Que devez-vous faire ?**

Pour votre sécurité, ne tentez pas de faire démarrer votre moteur ou de l'utiliser avant que votre concessionnaire autorisé Evinrude/Johnson n'en ait fait la réparation nécessaire. Prenez un rendez-vous chez un concessionnaire autorisé Evinrude/Johnson pour faire vérifier et remplacer, s'il y a lieu, votre ECM. Nous assumons tous les frais de pièce et de main-d'œuvre. Par contre, le transport du bateau et tous les autres frais de remorquage seront à la charge des propriétaires.

**Ce que vous devez faire si vous croyez que cet avis ne vous concerne pas.**

Cet avis vous a été posté compte tenu des renseignements à jour que nous avons. L'ECM de votre moteur Johnson doit être remplacé. Si vous ne possédez plus de moteur Johnson, veuillez remplir et nous retourner la carte-réponse préaffranchie ci-jointe. Nous mettrons nos dossiers à jour et communiquerons avec le propriétaire actuel du moteur à propos de cet important rappel.

**Vous cherchez les coordonnées d'un concessionnaire autorisé ?**

Pour trouver le concessionnaire autorisé Evinrude/Johnson le plus près de chez vous, consultez les sites [www.evinrude.com](http://www.evinrude.com) et [www.johnson.com](http://www.johnson.com) ou composez le (847) 689-7090.

Cet avis est destiné à tous les propriétaires actuels de moteurs Johnson visés. En conséquence, si vous avez vendu votre moteur, nous vous prions d'en faire part à l'acheteur.

Nous nous excusons des inconvénients que peut vous occasionner ce rappel.

**BRP US Inc.**